



PARLIAMO ITALIANO!!

L'Italie et la France ont des liens privilégiés tant sur le plan culturel que commercial.

Pourquoi apprendre l'italien ?

Parce que l'Italie et la France ont un long passé commun :

- elles ont échangé des hommes, des idées, des savoir-faire, des produits.
- elles ont une origine commune : le monde romain, qui a forgé deux langues forcément très proches. Ce monde romain a laissé des traces en France : routes, villes, aqueducs, ponts, théâtres, thermes...
- la France et l'Italie sont des membres fondateurs de l'Union européenne.

Les échanges entre les deux pays sont toujours d'actualité :

- la France et l'Italie sont des partenaires économiques privilégiés. **Dans notre région, l'Italie est le premier partenaire commercial !**
- le français est aujourd'hui la deuxième langue la plus étudiée en Italie, après l'anglais.

- la langue italienne est la langue maternelle de 70 millions de personnes dans le monde.- beaucoup de mots italiens ressemblent au français et beaucoup de mots italiens sont présents dans la langue française.

Étudier l'italien permet aussi d'améliorer sa connaissance de la langue française.



TOURISME :



L'Italie reste une des destinations touristiques les plus prisées dans le monde : son patrimoine artistique, ses beautés naturelles sont un attrait pour les touristes du monde entier : mer, montagne, lacs... Tous les ans 6,9 millions de Français visitent l'Italie et 6,1 millions d'Italiens visitent la France. Dans l'hôtellerie et la restauration la connaissance de l'italien est très appréciée à tous les niveaux.

PATRIMOINE CULTUREL

L'Italie est le pays possédant le plus de sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco : 48 sites !

D'après l'UNESCO, plus de la moitié du patrimoine historique et culturel mondial se trouverait en Italie. Si le patrimoine culturel de

l'Italie est si conséquent, c'est tout d'abord parce que l'histoire de ce pays elle aussi particulièrement fournie, à toute les périodes, même les plus lointaines. Les vestiges les plus anciens que l'on peut aller y admirer sont de l'époque grecque et romaine (théâtres, amphithéâtres, et même des entières révélées suite à des fouilles archéologiques). Dans les régions du

centre et du Nord de l'Italie, on peut découvrir de nombreuses cathédrales romanes et gothiques, qui ont été bâties un peu après l'an mille et qui sont encore debout aujourd'hui, après avoir été magnifiquement enrichies au fil du temps. Dans le Sud du pays, en revanche, l'architecture des



est

ceux
villes

édifices religieux est un mélange entre des éléments byzantins, normands et musulmans. Synonyme de chef-d'œuvre d'un point de vue artistique et architectural, la Renaissance est un mouvement culturel qui est né et a pris son essor en Italie. On peut d'ailleurs contempler les œuvres d'artistes majeurs pour l'histoire de l'art dans la plupart des grandes villes d'Italie, comme Rome, Florence, Venise, Naples, et bien d'autres. Une très importante part des créations de Léonard de Vinci, Michel-Ange, Raphaël, Donatello, Botticelli, Piero Della Francesca, Giorgione, etc. appartient en effet au patrimoine italien.



Les Italiens ont toujours été un peuple de culture : la littérature, l'art, la poésie, la musique, le théâtre, l'opéra, le cinéma... mais aussi la culture scientifique avec de nombreuses inventions (la pile, le téléphone, le télescope...), de grands explorateurs (Christophe Colomb, Marco Polo, Amerigo Vespucci) et plusieurs prix Nobel (médecine, physique, littérature...).



SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

L'Italie est le premier partenaire économique de la région PACA. La maîtrise de l'italien est un vrai point fort sur le marché du travail !

La France et l'Italie sont l'une pour l'autre des partenaires commerciaux de premier plan. **L'Italie est le deuxième partenaire commercial de la France et le premier pour la PACA.**



Tous les secteurs sont concernés : le secteur industriel et celui de l'agroalimentaire , le secteur des services (en particulier les banques et les assurances), le secteur du transport et du tourisme, les communications , le secteur artistique et de l'ingénierie (la mode, l'optique, le design, l'architecture).



Pour ne citer que quelques noms : Eni, Generali, Olivetti, Tiscali, Pirelli, Fiat, Lancia, Ferrari, Ferrero (Kinder), Barilla, Lavazza, CasItalia, Chicco, Prada, Versace, Gucci, Armani, Diesel, Alessi...



GIORGIO ARMANI



L'ITALIE C'EST:

60 millions d'habitants.

20 régions et plus de 8000 communes.

Un PIB parmi les 10 premiers du monde.

RANG	PAYS	PIB (milliards de dollars américains).
1	 États-Unis	18698
2	 Chine	12254
3	 Japon	4171
4	 Allemagne	3473
5	 Royaume-Uni	3055
6	 France	2488
7	 Inde	2385
8	 Italie	1868
9	 Brésil	1673
10	 Canada	1592

Liste
du
Fond



Monétaire International (2016) :

L'Italie est le 1er client et le 1er fournisseur de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La région PACA bénéficie d'une présence ancienne d'entreprises italiennes et attire beaucoup de touristes italiens. Les relations dynamiques entre la région et son voisin italien sont soutenues par une coopération institutionnelle.

L'Italie est le premier partenaire commercial : les exportations de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur se sont élevées en 2014 à 2,84 Mds € (+7% par rapport à 2013).

L'Italie est le 1er client de la région avec 12,5% des exportations régionales dirigées vers ce pays.

L'Italie reste le 1er fournisseur de la région en 2014, avec 8,7% du total importé.

La région continue d'attirer les entreprises italiennes.

En matière de stock, les établissements à capitaux italiens (180) représentaient en 2010 (dernières statistiques connues) environ 10% du total des entreprises à capitaux étrangers de la région PACA (1750).

14 investissements italiens enregistrés en 2014. L'Italie représente le 2ème investisseur en PACA en nombre de projets et en nombre d'emplois, derrière les Etats-Unis et devant le Royaume-Uni.

(Source : <http://paca.direccte.gouv.fr/Les-relations-bilaterales-entre-la-region-Provence-Alpes-Cote-d-Azur-et-l-17640>)

SECTION EUROPEENNE ET ESABAC

Les élèves peuvent poursuivre et approfondir leur apprentissage de l'italien en intégrant au lycée soit une **section européenne** (2h /semaine), soit **l'Esabac** (7h/semaine). La section Esabac conduit à l'obtention d'un double baccalauréat reconnu aussi bien par la France que par l'Italie.

Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi une classe européenne au collège pour intégrer ces filières au lycée. Elles sont proposées au Lycée Costebelle de Hyères et au Lycée Dumont D'Urville de Toulon.